



## Cours de danse Swing à Pluneret

Mail : swing56.lindy@gmail.com  
Courrier : Lieu-dit Treulan - 56400 Pluneret  
Téléphone : 07 69 78 50 36  
Facebook : swing56  
Site web : www.swing56.fr  
Association loi 1901 , n° W561006489

### FICHE D'INSCRIPTION

Année : 2018 / 2019

**ADHÉRENT** (\*) mentions obligatoires

Nom et Prénom (\*) :

Né(e) le (\*) :

Adresse (\*) :

Mail :

Téléphone :

### INSCRIPTION AUX COURS (cocher les cases correspondantes et (\*) rayer la mention inutile)

#### Niveau souhaité :

*(même si, statistiquement, plus d'hommes guident et plus de femmes suivent, vous pouvez choisir le rôle dont vous avez envie, quel que soit votre genre).*

- Débutant (leader / follower)\*
- Intermédiaire (leader / follower)\*
- Avancé (workshops) (leader / follower)\*
- J'accepte de changer de rôle s'il y a trop de personnes dans celui que j'ai demandé.

#### Tarifs annuels (cocher la case correspondante) :

*(ces tarifs incluent l'adhésion à l'association et l'affiliation à la Fédération Française de Danse).*

- adulte : 160 € / personne
- 18 ans : 100 € / personne
- couple : 280 € / couple - Nom du ou de la partenaire :

#### Je souhaite également participer au(x) cours suivant(s) :

*(participation sans supplément de cotisation et uniquement après accord du bureau de l'association en fonction du niveau de l'adhérent et du nombre de places disponibles dans le cours demandé).*

- Débutant (leader / follower)\*
- Intermédiaire (leader / follower)\*
- Avancé (workshops) (leader / follower)\*

Si inscription en couple, nom du ou de la partenaire :

### INSCRIPTION AUX ATELIERS SWING

- Ateliers swing : 80 € / personne / an (accès gratuit pour toute personne inscrite à un cours).

### PAIEMENT (règlement en espèces ou par chèque(s) à l'ordre de Swing56)

- Un paiement de ..... (Septembre)
- Deux paiements de ..... (Sept), ..... (Octobre)
- Trois paiements de .....(Sept), ..... (Oct), ..... (Novembre)

**suite au verso →**

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Article 1** : l'adhésion à l'association et l'affiliation à la Fédération Française de Danse sont obligatoires pour accéder aux cours.

**Article 2** : chaque adhérent doit s'assurer de son aptitude physique à la pratique des danses swing (lindy hop, charleston, etc) en présentant un certificat médical (valable 3 ans).

**Article 3** : une autorisation parentale ou de tutelle est obligatoire pour tout enfant mineur.

**Article 4** : toute année commencée est due. Les cotisations ne seront remboursées que sur justificatif de mutation professionnelle ou de contre-indication médicale et au prorata des cours non effectués.

**Article 5** : les cours sont dispensés de début septembre à fin juin (hors congés scolaires et jours fériés). En l'absence éventuelle du(es) professeur(s) de danse, une pratique gratuite pourra être maintenue aux horaires habituels sans compensation financière sur la cotisation annuelle.

**Article 6** : la responsabilité de l'association n'est engagée que pendant les horaires de cours.

**Article 7** : chaque adhérent autorise Swing56 à utiliser les photos et les vidéos qui pourraient être prises lors des divers événements organisés par l'association (cours, soirées, stages, etc) et à les diffuser (site internet, réseaux sociaux, etc) dans le but de promouvoir les activités de l'association. Chaque adhérent dispose d'un droit de retrait des photos sur lesquelles il apparaît clairement, en envoyant un courrier en recommandé avec accusé de réception au bureau de l'association.

**Article 8** : chaque adhérent s'engage à ne pas filmer et à ne pas prendre de photos lors des cours et des stages sans l'accord du(des) professeur(s).

**Article 9** : l'association swing 56 décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels survenus dans les salles de cours.

**Article 10** : le respect des locaux et du matériel est de règle au sein des activités de l'association. Des chaussures adaptées à la pratique de la danse sont recommandées (tennis, chaussures en toile...).

**Article 11** : Swing56 souhaite créer un espace sûr où chacun est libre de s'exprimer et d'être soi-même tout en respectant son ou sa partenaire de danse ainsi que les autres danseurs sur la piste. Chaque adhérent s'engage à respecter le code de conduite suivant :

- Aucune forme de harcèlement, d'insultes ou d'intimidation liés au genre, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à la religion, à l'apparence physique ou à l'origine de la personne ne sera tolérée.
- Chaque danseur est libre de choisir le rôle qui lui plaît, quel que soit son genre. On vous encourage d'ailleurs fortement à apprendre les deux rôles pour pouvoir danser plus souvent.
- Chaque danseur est libre d'inviter qui il veut, quel que soit son genre et son niveau.
- Chaque danseur est libre de refuser une danse sans donner de justification.
- Sachez qu'un "oui" à une danse ne veut pas dire un "oui" à plusieurs danses ni un "oui" à autre chose qu'une danse.
- Faites attention à ne pas blesser ou démotiver votre partenaire lorsque vous faites des retours sur sa danse ou si vous souhaitez lui donner des conseils. Evitez de le faire en soirée, sauf si cela a été explicitement demandé. En cours, faites plutôt appel au(x) professeur(s) si vous avez des doutes ou des questions.
- Si en soirée swing ou en cours vous êtes témoins de comportements contraires à ce code de conduite ou si des comportements vous ont dérangés, parlez-en au bureau de l'association ou à vos professeurs.

---

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES

En vous inscrivant, vous acceptez que Swing56 mémorise vos données personnelles et les utilise pour l'élaboration de votre licence FFD et pour communiquer avec vous afin de vous informer des actualités de l'association. Conformément au RGPD, Swing56 s'engage à ne pas transmettre vos données personnelles à d'autres entités. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de consentement, consultez notre politique de confidentialité : <https://www.swing56.fr/politique-de-confidentialite>

---

### Cocher la case :

J'accepte les conditions d'utilisation de mes données personnelles décrites ci-dessus.

Date :

Nom et signature de l'adhérent :

précédé de la mention «lu et approuvé »